

**ATELIER NATIONAL SUR LA STRATEGIE  
SECTORIELLE DE LA GOMME ARABIQUE**

**COMMUNICATION DE L'ASSEMBLEE REGIONALE DE KAYES**

***L'Aspect Institutionnel***

## **INTRODUCTION**

Le Gouvernement de la République, se fondant sur les dispositions de la constitution de 1992, a décidé d'engager le processus de décentralisation qui a vu la création de trois niveaux de collectivités : la Commune, le Cercle et la Région ; toutes autonomes et jouissant de la personnalité morale.

La Région de Kayes, couvrant une superficie de 120.000 Km<sup>2</sup> pour une population estimée entre 1.500.000 et 2.000.000 d'habitants, se compose de 129 Communes dont 12 Urbaines ; de 07 Conseils de Cercle et d'une Assemblée Régionale.

Les textes qui régissent la vie des collectivités notamment la loi n° 95-034 du 12 Avril 1995 modifiée portant code des collectivités territoriales ; la loi n° 95-060 portant principe de constitution et de gestion du domaine des collectivités territoriales ainsi que le code domanial et foncier ; déterminent les compétences et les attributions de la commune, du cercle et de la région.

L'Assemblée Régionale, installée en mai 1999 et a élaborée un certain nombre d'outils de planification du développement. Il s'agit entre autres :

- programme de développement Régional 2002-2007 Le
- stratégique de développement en 2006 Le plan
- régional d'aménagement du territoire en 2009. Le schéma

Ces outils ont été élaborés dans le souci d'aboutir une harmonisation temporelle et spatiale du développement de la région de Kayes en se basant sur les territoires (atouts-potentialités ; contraintes ; ressources) et leur environnement.

En 2008, la région a organisé un forum économique appelé forum eko8 qui a identifié les principales filières porteuses de la région ainsi que des pistes de promotion ; la gomme arabique fait partie des filières identifiées qui a fait d'ailleurs l'objet d'attention particulière au niveau de la région.

### **I – GOMME ARABIQUE : Mythe ou réalité :**

La gomme arabique est apparue dans chacun des documents comme étant une ressource importante pouvant même être un aspect identitaire de la région de Kayes.

D'où la volonté de l'Assemblée Régionale de Kayes d'organiser le secteur en vue de la promotion de la filière.

Les Initiatives :

Mise en œuvre d'un programme de développement de la filière gomme arabique en vue :

- connaître le gommier et son environnement Mieux
- organiser les acteurs (producteurs, cueilleurs, intermédiaires, commerçant, exportateurs, Grossistes ...)  
Grossistes ... Identifier et
- les pratiques de gestion de la gomme arabique (cueillette, commercialisation...) Connaitre
- les principales contraintes (d'ordre Matériel, technique, financier) Connaitre

Cet état des lieux fait, l'ARK a donc mise en œuvre des actions dont le but était de contribuer à la promotion de la filière.

### **Principaux Constats :**

- Multitude et diversité d'acteurs sans aucune synergie,
- Vulnérabilité de certains acteurs (cueilleurs, collecteurs, producteurs) liée à une paupérisation,
- Insuffisance de l'encadrement en technique de saignée,
- Inexistence de système de financement adapté,
- Absence de cohérence entre la ressource et l'environnement,
- Faible portage par les décideurs locaux (communes, chambres consulaires)
- Absence totale de label mali de la gomme qui sort de la région,
- Non maîtrise du circuit de la commercialisation de la gomme,
- Non maîtrise des statistiques portant sur les sorties hors du territoire.

## **II – ASPECT INSTITUTIONNEL**

La gomme arabique est une ressource naturelle répandue en région de Kayes notamment dans les cercles de Kayes, Nioro et Diéma.

Des exploitations privées cohabitent avec les espèces naturelles.

La gomme arabique de la région est réputée être de très bonne qualité.

La Région, à des moments donnés, produisait des quantités assez importantes. Aujourd'hui, la production est en chute libre et interpelle car constituant un manque à gagner important pour les économies locale et régionale.

### **Positionnement de l'Assemblée Régionale de Kayes :**

L'ARK est chargée de l'élaboration du schéma d'aménagement du territoire et de développement régional.

L'aménagement du territoire est la volonté d'inscrire l'action nationale, régionale et locale dans un cadre de cohérence spatiale. Elle concourt à mettre en œuvre un développement harmonieux de l'ensemble des parties de la région, tout en conservant à chacune ses propres spécificités.

D'où la nécessité pour l'Assemblée Régionale de Kayes de construire une véritable synergie régionale autour des territoires à travers :

- ✓ concertation avec les collectivités, les producteurs, les services de l'Etat, La
- ✓ construction, La co-
- ✓ négociations et les validations, Les
- ✓ partagées et co- portées, Les décisions
- ✓ gagnant gagnants, Système de
- ✓ du label Mali à via la maîtrise du circuit de la commercialisation, La recherche
- ✓ de la filière dans le cadre de la gestion des ressources naturelles en faisant en sorte de sauvegarder la ressource, et donc en préservant l'environnement L'inscription

### **Quelle démarche :**

#### **Rôle de l'Assemblée régionale**

Créer un dialogue intra régional porté par l'Assemblée régionale autour de la gestion des ressources naturelles au travers :

- concertation Cadres de
- pilotage Comité de
- apporter aux collectivités concernées Appui à
- dans les PDSEC Inscription

#### **Rôle des Chambres Consulaires :**

Elles sont chargées d'organiser et d'apporter l'appui conseil aux faïtières intervenant dans ce secteur en collaboration avec les services techniques de l'Etat.

Il s'agit :

- de la Chambre de Commerce

Organiser les intermédiaires, les commerçants, participer à assurer un environnement juridique et partenarial propice en vue de mieux protéger les acteurs de la gomme.

#### **-La Chambre d'Agriculture :**

Chargée de représenter les producteurs agricoles ; assurer l'information ; la communication, la formation institutionnelle et professionnelle, l'appui conseil au montage de projets et l'organisation de salons et de foires agricoles pour la promotion de la filière.

#### **Rôle des Services Techniques de l'Etat :**

Les services techniques de l'Etat sont au premier plan dans la gestion et la préservation des ressources forestières. Ils sont divers et variés, chacun s'occupant d'un aspect spécifique de la filière.

#### **-La Direction des Eaux et Forêts :**

Assure le respect des normes d'exploitation et de gestion, apporte l'appui conseil aux producteurs pour la préservation de l'espèce et de sa conciliation avec l'environnement.

Les Eaux et forêts déploient des agents sur le terrain en liens avec les communes.

#### **-L'Observatoire du Marché Agricole :**

S'occupe de la circulation de l'information sur l'évolution du prix de la gomme arabique sur le plan national. Des liens plus étroits devraient exister entre l'OMA et la chambre de commerce.

#### **-Le Centre Régional de la Recherche agronomique :**

S'occupe de la recherche variétale sur la gomme arabique au mali à mettre à la disposition des utilisateurs, donc des producteurs.

#### **-La Direction Régionale du Commerce et de la Concurrence :**

Joue très peu de rôle compte tenue du fait que la gomme n'est pas taxée à l'exportation ; mais dispose de l'information sur les sorties de gomme hors du territoire par les cordons douaniers

#### **-La Direction des Douanes :**

S'occupe de la tenue des statistiques notamment au travers de la délivrance de certificat de sortie du territoire national

### **III - PERSPECTIVES :**

#### **Label :**

La recherche du label Mali sur la gomme arabique est une impérieuse nécessité qui permettra de corriger les pratiques en cours où la gomme arabique du Mali sort sous le label Sénégal ou Mauritanie. Cette situation est engendrée en grande partie par la pauvreté des producteurs, des cueilleurs, des collecteurs qui sont obligés de vendre des quantités importantes avant terme ou par système de troc à des intermédiaires maliens, sénégalais et mauritaniens disposant de devises.

#### **La Sécurisation des Acteurs**

Passé d'abord par la valorisation des acteurs locaux (producteurs, cueilleurs, collecteurs) puis par l'appui financier à apporter à travers notamment la micro finance pour les sortir de la précarité.

Les collectivités et les services de micro finance doivent mettre en place un système de réponse locale plus adaptée.

#### **L'organisation du Secteurs :**

La multitude d'acteurs (collecteurs, cueilleurs, producteurs, intermédiaires, commerçants, chambres consulaires, services techniques de l'Etat, collectivités territoriales, partenaires et marché international) doit se mettre dans une dynamique de gagnant gagnants où chacun joue son rôle à son niveau sans pour autant compromettre les intérêts de l'autre.

#### **Elaboration de véritable politique de Développement durable :**

Les collectivités territoriales doivent élaborer une véritable politique de gestion durable des ressources naturelles (production, encadrement, gestion) en les liant fortement à l'environnement.  
Les plans de développement doivent prendre en compte les ressources qui constituent des sources de revenus importantes devant alimenter l'économie locale.

**Je vous remercie de votre aimable écoute**